

Image not found or type unknown



Intérêts des emprunts pour l'habitation principale

Par **gefel66**, le **04/05/2009** à **14:00**

Bonjour,
en SCI pour mon habitation principale,j 'ai renégocié le pret nominal révisable datant de l'année 2002,en pret fixe,dont le déblocage a eu lieu le 06/02/2008,compte tenu de la date de renégociation,ais-je droit au crédit d'impot pour les prets signés à compter du 6 mai 2007? pour ma déclaration ISR de 2008.
merci ,par avance,
sincères salutations?